



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-369

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation,
rue Emile Zola du 16 septembre au 16 octobre 2026 inclus**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

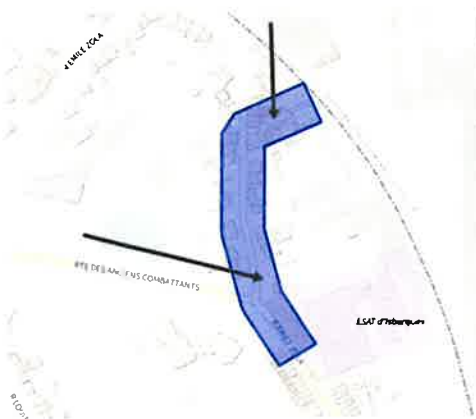
Vu la demande en date du 31 août 2026 par Madame Jennifer LOCQUET pour ENSIO, 405 rue Claude Bernard à ROUVROY (62320),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux de *remplacement de deux appuis TELECOM endommagés*, rue Emile Zola à ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise ENSIO, 405 rue Claude Bernard à ROUVROY (62320), du 16 septembre au 16 octobre 2026 inclus,

ARRÊTE

Article 1er : Le stationnement sera interdit au droit des travaux susmentionnés situés rue Emile Zola à ISBERGUES (62330), du 16 septembre au 16 octobre 2026 inclus.





Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-369

Article 2 : La circulation sera restreinte et la vitesse sera limitée à 30 km/heure.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise ENSIO chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **07 SEP. 2026**

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 08 SEP. 2026